



Ministère des **DIACRES**

Ordonnés pour les ministères de la Parole, du Service, de la Compassion et de la Justice

Les diacres sont des membres du clergé ordonnés qui dirigent le peuple de Dieu par le biais des ministères de la Parole, du Service, de la Compassion et de la Justice. Certains diacres servent des congrégations dans le cadre des ministères de l'éducation chrétienne, de la musique, de la sensibilisation des communautés, de l'administration ou de l'accompagnement pastoral. Certains diacres servent à l'extérieur de l'église dans des ministères, tels que des organisations de service social, des écoles, des services juridiques, ou en tant qu'aumôniers.

Ordination et leadership

Les ministres ordonnés sont des leaders mis à part pour des ministères représentant l'amour de Dieu. L'ordination est une relation d'engagement pour la vie qui comprend accompagnement et responsabilité mutuels. Elle est fondée sur le sacrement du baptême, au travers duquel tous les chrétiens sont appelés à servir. Les diacres sont ordonnés pour cette relation à vie.

La fonction de diacre remonte au Nouveau Testament. Le mot «diacre» signifie à la fois «serviteur» et «messenger». Le travail d'un diacre comprend les ministères de la compassion et de la justice, et la direction des croyants dans ces ministères. Les diacres de l'Église méthodiste unie sont nommés à leur lieu de ministère. En général, ils trouvent leur lieu de service et demandent à l'évêque de les y nommer.

Au sein de la congrégation

Au sein de la congrégation, les diacres aident à la direction de l'adoration et assistent le pasteur pour présider aux sacrements du baptême et de la Sainte Communion. Ils prêchent et enseignent; sensibilisent la congrégation aux besoins, aux questions et aux espoirs du monde; dirigent les ministères de sensibilisation des communautés; et officient lors des obsèques et des mariages. Leur ministère dans une église comprend l'envoi des croyants dans les ministères au-delà des murs de l'église.

Dans le monde

Au-delà de la congrégation locale, les diacres sont susceptibles de servir dans des agences de service social; des écoles, des institutions et des agences ayant des liens avec l'église; et dans les lieux où les gens ont soif de la connaissance du Dieu d'amour. Bien que nombre de ces ministères puissent être effectués par des laïques, les diacres ordonnés se distinguent par leur relation de responsabilité envers l'église, leur ministère représentatif (représentant le service auprès de l'Église et l'Église auprès du monde), leur leadership et leur engagement à vie dans le cadre de cette relation. Les diacres servant l'église locale ont également une «nomination secondaire» auprès d'une congrégation, ce qui permet à l'Église d'être impliquée avec les besoins dans le monde.



HIGHER EDUCATION & MINISTRY

General Board of Higher Education and Ministry

THE UNITED METHODIST CHURCH

Premières étapes : Diacre

- Lire *The Christian as Minister* (Le chrétien comme ministre) et en discuter avec un membre du clergé ou un accompagnateur de candidature. Ce livre peut être acheté sur www.Cokesbury.com.
- Contacter un pasteur, un ancien, un diacre ou le surintendant de district pour obtenir des informations sur l'admission au processus de candidature. Le surintendant de district invite les candidats à postuler au processus de candidature.
- Participer à un groupe d'accompagnateurs de candidature ou rencontrer un accompagnateur de candidature (tel qu'assigné par la conférence annuelle) pour étudier *Answering the Call: Candidacy Guidebook* (Répondre à votre vocation: Manuel de candidature) afin d'affiner votre vocation au ministère.

Devenir un candidat certifié: Diacre (¶310)

- Être membre de l'EMU ou activement impliqué dans un ministère de l'Église méthodiste unie depuis au minimum un an.
- S'inscrire en ligne au Système de candidature et payer les frais de candidature.
- Rencontrer le Comité pour le ministère ordonné (dCOM) de votre district pour discuter de votre vocation pour le ministère ordonné, et effectuer toutes les étapes nécessaires pour devenir un candidat certifié, telles qu'énumérées dans ¶¶310-314 et déterminées par la conférence annuelle.

Exigences de formation et qualifications universitaires: Diacre (¶324)

- Diplôme d'études secondaires ou équivalent.
- Licence (à quelques exceptions près) d'une institution approuvée.
- Les options de diplômes universitaires comprennent:
 - Master en théologie d'un séminaire approuvé par le Conseil d'université ou autre master d'un séminaire approuvé par le Conseil d'université.
 - Master dans un domaine de spécialisation et diplôme d'études fondamentales en théologie.
- Éducation alternative disponible pour les candidats de plus de 5 ans, dont une licence, une certification professionnelle en ministère décernée par l'Église méthodiste unie, et un diplôme d'études fondamentales en théologie.

Étapes suivantes: Diacre

- Faire preuve de dons pour les ministères de la compassion, de la justice et du leadership à la satisfaction du dCOM.
- Remplir les conditions de candidature, y compris le certificat médical, les vérifications des antécédents, l'examen théologique écrit et la déclaration autobiographique.
- Entretien tout d'abord avec le dCOM, puis avec la Commission des ministères (BOM) pour obtenir une recommandation pour mandat.
- Recevoir l'approbation de la session cléricale pour obtenir une adhésion provisoire, suivie du mandat par un évêque.
- Après avoir rempli avec succès les conditions d'adhésion provisoire, demander la recommandation de la BOM et l'approbation de la session cléricale exécutive pour l'ordination et l'adhésion à part entière.
- Ordination par un évêque.

Le processus de candidature est énuméré dans ¶¶310-314 du *Règlement de l'Église*.
Le ministère du Diacre est décrit dans ¶¶328-331 du *Règlement de l'Église*.